



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9548<sup>e</sup>** séance

Mercredi 14 février 2024, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett . . . . . (Guyana)

*Membres :*

Algérie . . . . .	M. Koudri
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
Équateur . . . . .	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Japon . . . . .	M. Yamazaki
Malte . . . . .	M. Camilleri
Mozambique . . . . .	M. Kumanga
République de Corée . . . . .	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone . . . . .	M. Sowa
Slovénie . . . . .	M. Žbogar
Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

**M. Grundberg** (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'énoncer une évidence : nous nous réunissons à un moment particulièrement difficile pour le Yémen et la région.

Jusqu'à récemment, nous accomplissions des progrès constants dans notre médiation. Depuis près de deux ans, un calme relatif règne sur les lignes de front et les principaux acteurs poursuivent les négociations en vue de mettre fin au conflit au Yémen. Fin décembre 2023, les parties m'ont fait part de leur volonté d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale, de mettre en place des mesures pour améliorer les conditions de vie et de relancer un processus politique intra-yéménite. Elles se sont également engagées à collaborer avec mon bureau pour concrétiser ces engagements par le biais d'une feuille de route de l'ONU. Je remercie le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman de leur soutien au rôle de médiation de l'Organisation.

Cependant, le centre de l'attention s'est depuis déplacé. Le contexte de la médiation est indéniablement devenu beaucoup plus complexe, et les efforts pour parvenir à un accord sont bousculés par des priorités et des intérêts divers. Les tensions régionales croissantes liées à la guerre à Gaza, et en particulier l'escalade militaire dans la mer Rouge, ralentissent le rythme des efforts de paix au Yémen. J'ai beau tenter de protéger le processus de paix des dynamiques régionales plus larges, le fait est que les efforts de médiation au Yémen ne peuvent en être totalement isolés. Ce qui se passe dans la région a une incidence sur le Yémen, et vice versa. En réponse aux attaques répétées d'Ansar Allah contre des navires en mer Rouge, les États-Unis et le

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont frappé des installations de stockage d'armes, des systèmes de missiles et d'autres cibles dans les zones contrôlées par Ansar Allah au Yémen. Dans les prochains jours, toujours en réponse aux actions militaires d'Ansar Allah en mer Rouge, on s'attend à ce que les États-Unis désignent cette organisation comme groupe terroriste.

Pour être franc, ces évolutions sont inquiétantes. Malgré les complications potentielles, je poursuivrai mon travail quoi qu'il arrive. Il est donc impératif que nous protégions l'espace politique, que les canaux de communication restent ouverts et que tous les acteurs continuent de participer activement à mes efforts.

Alors que les projecteurs sont braqués sur la mer Rouge, je souhaite également appeler l'attention du Conseil sur des faits inquiétants survenus à l'intérieur du Yémen. Un mauvais pressentiment règne le long de plusieurs lignes de front, où l'on signale des affrontements, des mobilisations et des pertes en vies humaines, notamment à Chaboua, Jaouf, Mareb, Saada et Taëz. Je suis également préoccupé par le vacarme croissant des menaces publiques de reprise des combats. En attendant, l'ampleur des problèmes économiques qui sévissent dans le pays est tout simplement stupéfiante. Les fonctionnaires, en particulier dans les zones contrôlées par Ansar Allah, n'ont pas reçu l'intégralité de leurs salaires, et les habitants des zones contrôlées par le Gouvernement sont confrontés à des coupures d'électricité prolongées et à une hausse des prix due à la dépréciation de la monnaie. La semaine dernière, je me suis rendu à Aden, Mokha et Taëz. J'ai écouté les préoccupations des Yéménites, en particulier celles liées à la nécessité d'ouvrir les axes routiers et d'améliorer les conditions de vie, et ils m'ont fait part de leurs espoirs pour l'avenir. J'ai systématiquement insisté sur la nécessité de maintenir le calme sur les lignes de front et de préserver les progrès accomplis à ce jour.

Bien que les embûches se multiplient aujourd'hui sur la voie menant à la paix, mon approche en matière de médiation est suffisamment souple pour s'adapter à différents scénarios et défis. En plus du Yémen, j'ai fait de nombreux déplacements dans la région ces dernières semaines, notamment en Iran, à Oman, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Mes discussions ont porté sur la nécessité de créer un environnement propice au règlement du conflit au Yémen. Dans les sables mouvants d'aujourd'hui, je vois trois choses qui doivent se produire dans l'immédiat pour trouver une voie de sortie à ce dangereux cycle d'escalade.

Premièrement, nous devons voir une désescalade régionale. L'ONU dialogue avec les parties prenantes concernées pour les encourager à donner la priorité au recours aux voies diplomatiques à cette fin. Le Secrétaire général a

appelé à un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza et a prévenu qu'il craignait vivement que le conflit ne se propage. Je renouvelle son appel, et j'engage les parties yéménites et les acteurs régionaux concernés à appuyer la désescalade en mer Rouge afin de protéger l'espace de médiation au Yémen.

Deuxièmement, en cette période délicate, les parties yéménites doivent cesser les provocations publiques et s'abstenir de tout opportunisme militaire au Yémen. L'escalade au Yémen est un choix. Ce choix a un prix, un prix qui sera payé par les Yéménites et qui se traduira par des pertes en vies humaines et en moyens de subsistance plus grandes encore. Les parties doivent s'abstenir de toute action risquant d'aboutir à ce résultat. Je juge encourageant que lors de mes derniers échanges, j'ai reçu l'assurance que toutes les parties préféreraient la voie de la paix.

Troisièmement, et parce que le Yémen n'est pas un détail sans importance dans une histoire régionale plus vaste, les parties doivent se recentrer sur la préservation des progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent en vue de parvenir à un accord. L'escalade régionale n'enlève rien à la nécessité urgente d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale au Yémen, de payer les salaires des fonctionnaires, de reprendre les exportations de pétrole, d'ouvrir les routes, les ports et les aéroports, de reconstruire le pays et de prendre d'autres mesures qui font l'objet de négociations. Les parties doivent encore s'engager dans des structures de dialogue durables, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, pour mettre en application ces mesures et aborder d'autres priorités. Mon bureau se concerta avec les parties sur les détails d'un mécanisme de cessez-le-feu qui les réunirait, en s'appuyant sur le Comité de coordination militaire mis en place pendant la trêve. Nous continuons également à préparer la création d'un comité économique mixte facilité par l'ONU pour appuyer la mise en œuvre des mesures économiques convenues et pour négocier d'autres priorités à court et long terme. En fin de compte, la paix est un projet politique, ce qui fait que tout cela doit reposer fondamentalement sur un processus politique interyéménite crédible et appuyé par la communauté internationale. Grâce à ce processus, les Yéménites décideront de la manière de mettre fin durablement à la guerre et de bâtir un nouvel avenir politique.

Il n'y a pas de raison que les Yéménites soient condamnés à vivre dans un contexte de guerre, de pauvreté et de répression. La feuille de route de l'ONU qui est en cours de discussion propose un autre avenir. Au lieu d'adopter la mentalité de la guerre et de l'extraction, qui privilégie les jeux à somme nulle, les parties peuvent coopérer pour générer des avantages porteurs de transformation pour

tous les Yéménites. Par exemple, un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale permettrait de sauver des vies et de relancer l'activité économique. L'ouverture des routes et la suppression de la double imposition permettraient de renforcer la sécurité des civils et de faire baisser les prix des produits de première nécessité. La reprise de la production et de l'exportation de pétrole et de gaz générerait des flux financiers importants, ce qui permettrait de garantir le versement des salaires des fonctionnaires et la fourniture des services publics. Tout cela permettrait aux Yéménites d'avoir un meilleur accès à la santé, à l'éducation et à d'autres produits et services de première nécessité.

Avec l'avènement de la paix, les donateurs internationaux pourraient financer la reconstruction des maisons et des infrastructures et le développement de secteurs tels que les énergies renouvelables. Les investissements étrangers directs pourraient aider le Yémen à passer d'une situation de dépendance à l'égard de l'aide à une situation de reconstruction après les conflits axée sur les investissements. Le Yémen aurait un meilleur accès aux subventions et aux prêts des institutions financières internationales. Davantage de déplacés pourraient rentrer chez eux. Et élément déterminant, un règlement politique garantirait la participation libre et en toute sécurité des Yéménites à la vie civile et politique. Il devrait également veiller à ce que les institutions de l'État rendent des comptes au sujet des priorités et des besoins des Yéménites.

Les Yéménites ne méritent rien de moins. Nous avons vu des processus de paix couronnés de succès dans d'autres contextes déboucher sur de nombreux bienfaits de ce type. Au Yémen, il existe indéniablement une autre voie que celle du conflit et de la ruine économique. Nous œuvrons à la conclusion d'un accord qui permette aux parties de se rassembler, de négocier les priorités politiques, économiques, militaires et en matière de sécurité et de changer la vie du peuple yéménite. C'est la voie vers un relèvement partagé et commun.

Tous les membres du Conseil de sécurité ont de l'influence. Ce qu'ils disent et font est important. Et le Yémen mérite toute leur attention. Bien que leurs points de vue diffèrent, ils ont la responsabilité collective de protéger l'espace de médiation et de veiller à ce que les Yéménites aient une véritable chance de parvenir à la paix. Je continuerai à compter sur l'appui concerté du Conseil.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de sa mise à jour.

Alors que le terrible conflit au Yémen et les souffrances humaines qui en découlent se prolongent depuis plus de neuf ans, nous devons garder l'espoir d'une solution politique. Cependant, le peuple yéménite observe avec une vive inquiétude la crise qui se propage dans la région et qui risque d'entraîner une recrudescence de la violence. Il s'agit d'une source de préoccupation pour la population du Yémen et pour la communauté humanitaire qui œuvre à son service. En ces temps incertains, nous remercions Julien Harneis d'avoir pris ses nouvelles fonctions de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Yémen. Il bénéficie du plein appui du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, dans l'accomplissement de ses tâches essentielles. Je tiens bien sûr à remercier également Peter Hawkins, de l'UNICEF, qui a fait office de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire par intérim, ainsi que le précédent Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, M. David Gressly, pour tout le travail qu'il a accompli.

L'année dernière, certains progrès ont été réalisés dans l'atténuation de la situation humanitaire, ce qui est révélateur des résultats positifs de la trêve négociée par l'ONU et de la cessation des hostilités qui a suivi, ainsi que de l'intervention humanitaire. Cependant, l'appel humanitaire pour 2024 que nous et nos partenaires avons lancé il y a deux semaines brosse un tableau de besoins humanitaires massifs et constants. Par exemple, en 2024, plus de 18 millions de personnes au Yémen, soit plus de la moitié de la population du pays, auront besoin d'une aide humanitaire et de services de protection. Nous prévoyons que 17,6 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire grave. L'on estime que 2,7 millions de femmes et 5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans auront besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë. Si l'on n'y prête pas une attention urgente et suffisante, la situation continuera, hélas, à se détériorer.

En 2023, nous avons reçu 1,72 milliard de dollars sur les 4,3 milliards de dollars espérés, soit seulement 40 % du financement demandé au titre du plan de réponse humanitaire. Nous sommes vraiment reconnaissants aux donateurs pour leur appui et leurs contributions à la réponse humanitaire et, en fait, pour leurs contributions en faveur de la population yéménite. Cette année, notre réponse est plus ciblée et articulée autour de priorités. Notre plan a été élaboré sur la base de consultations par zone avec les autorités locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et, surtout, les personnes au service desquelles nous œuvrons, c'est-à-dire celles qui sont touchées au Yémen. Par ailleurs, il est davantage en phase avec certaines des initiatives de développement en cours. De ce fait, l'appel humanitaire de cette

année a pour objectif de réunir 2,7 milliards de dollars pour pouvoir venir en aide à 11,2 millions de personnes partout au Yémen. Nous sommes passés d'une demande de 4,3 milliards de dollars à une demande de 2,7 milliards de dollars.

À titre prioritaire, nous demandons instamment à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour que le Programme alimentaire mondial (PAM) et ses partenaires disposent des ressources nécessaires pour reprendre de toute urgence la distribution de nourriture dans les zones contrôlées par les houthistes et pour lancer un exercice de recblage et d'enregistrement. Faute de ressources suffisantes, nous pourrions voir une forte détérioration de la sécurité alimentaire dans certaines régions au cours des prochains mois. Quelque 2,4 millions d'enfants et 900 000 femmes seront confrontés à un risque élevé de morbidité et de mortalité en raison de complications liées à la malnutrition. En outre, et parallèlement, le financement intégral du cadre de développement des Nations Unies, estimé à 1,3 milliard de dollars, doit être une priorité pour permettre une transition vers des solutions plus durables.

Comme nous l'avons indiqué au Conseil de sécurité le mois dernier, nous surveillons de près les répercussions des hostilités en mer Rouge sur la situation humanitaire et sur nos opérations humanitaires. Nous recevons des rapports faisant état d'une augmentation importante des coûts de transport vers les ports de Hodeïda et d'Aden depuis le mois de novembre en raison des hostilités en cours. Le Programme alimentaire mondial signale des augmentations allant jusqu'à 110 % pour les expéditions par conteneurs à destination du Yémen, tandis que d'autres organisations humanitaires ont vu leurs taux de fret augmenter jusqu'à 318 %. Bien que la communauté humanitaire soit également préoccupée par les conséquences négatives potentielles de la récente inscription des houthistes comme entité expressément désignée comme entité terroriste mondiale, nous rappelons que les licences générales sont conçues pour protéger de nombreuses transactions nécessaires aux activités humanitaires et aux importations commerciales essentielles.

Néanmoins, nous craignons que cela puisse avoir des répercussions sur l'économie, notamment sur les importations commerciales de produits de base dont la population du Yémen dépend plus que jamais. L'aide humanitaire ne peut compenser les lacunes dans l'approvisionnement en biens commerciaux, et ces répercussions sont susceptibles de se faire sentir dans l'ensemble du pays. L'économie et la situation économique d'ensemble du Yémen, déjà fragiles, ne résisteront pas à d'autres chocs majeurs. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, la valeur du rial yéménite a encore chuté, atteignant son niveau le plus bas depuis plus de deux ans, à savoir 1 514 rials pour 1 dollar des États-Unis,

ce qui érode plus que jamais le pouvoir d'achat de la famille moyenne. Nous nous félicitons du délai de 30 jours accordé pour la mise en œuvre de la désignation des houthistes, qui a permis à la communauté humanitaire et au secteur privé de se concerter afin d'en atténuer les effets potentiels. De manière plus générale, les organisations humanitaires mettent en place des plans pour garantir la continuité des opérations et collaborent avec un large éventail d'acteurs sur le terrain afin de réduire au minimum les répercussions des tensions régionales sur l'action humanitaire et sur la population du Yémen. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général au plein respect de la résolution 2722 (2024) et à ce que les parties s'abstiennent de tout acte susceptible d'aggraver encore la situation au Yémen.

Alors que le risque d'une reprise du conflit et d'une augmentation des besoins humanitaires grandit, nous devons garder à l'esprit que le Yémen est en première ligne d'une autre crise : la crise climatique mondiale. Il s'agit du troisième pays le plus vulnérable aux changements climatiques et c'est l'un des moins bien préparés aux chocs climatiques. D'ici à 2060, le Programme des Nations Unies pour le développement prévoit que, du fait des changements climatiques, l'extrême pauvreté pourrait être supérieure de plus de 25 % à ce qu'elle serait autrement. Les risques naturels liés au climat aggravent déjà les effets de la saison des pluies annuelle, ainsi que les sécheresses, la pénurie d'eau et les criquets pèlerins. De fortes pluies et inondations ont touché environ 580 000 personnes l'an dernier et fait 2 381 blessés et 47 morts. Les urgences climatiques ne font pas qu'aggraver les risques préexistants, elles créent aussi de nouveaux besoins. Plus des trois quarts des personnes nouvellement déplacées au Yémen l'année dernière l'ont été en raison de phénomènes météorologiques violents. Les situations d'urgence liées aux changements climatiques accélèrent la crise humanitaire en provoquant des déplacements et en augmentant les problèmes de protection. Elles menacent la vie, les moyens de subsistance et le bien-être des ménages. Les conséquences pour les femmes et les filles, qui ont un accès plus limité aux services de base et aux services de protection, peuvent être particulièrement graves. Le Yémen aura besoin d'un appui international beaucoup plus important pour se préparer aux pires conséquences de la crise climatique et les atténuer. Cela implique de garantir un accès adéquat au financement de l'action climatique, d'aider à rationaliser les systèmes nationaux de préparation et d'investir dans des activités et des initiatives de développement résilientes face aux changements climatiques.

Je voudrais terminer par trois points. Premièrement, 2024 peut encore être l'année où le Yémen tournera la page de la tragédie et des souffrances provoquées par des

années de conflit et de détérioration économique. Deuxièmement, nous exhortons le Conseil à offrir son plein appui à la communauté humanitaire afin de renforcer la capacité de cette dernière de répondre à la crise urgente que traverse actuellement le pays et d'aider le peuple yéménite à accéder à l'autosuffisance. Enfin, nous prions les membres du Conseil d'exhorter toutes les parties concernées à choisir la voie de la désescalade et de la paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés qui arrivent à point nommé.

Nous remercions chaleureusement l'Envoyé spécial de sa visite opportune au Yémen, notamment à Aden et dans d'autres villes, ainsi que dans d'autres zones de la région. Nous jugeons assez encourageant d'entendre que les parties ont exprimé leur appui à la paix et nous nous accueillons très positivement la souplesse dont il fait preuve dans son approche. Nous encourageons donc le Conseil à continuer d'apporter un soutien sans faille à l'Envoyé spécial dans ce processus. Nous devons travailler ensemble pour préserver les acquis et favoriser la poursuite des progrès. Et nous insistons sur l'importance pour les parties yéménites de continuer à collaborer de manière constructive avec l'ONU. Comme l'a dit M. Grundberg, le peuple yéménite ne mérite rien de moins que le relèvement et la paix durable au Yémen. Il n'y a pas de solution militaire au conflit.

Comme l'a souligné M<sup>me</sup> Wosornu, la situation humanitaire se détériore et les besoins pour cette année restent élevés, 18,2 millions de personnes ayant besoin d'aide, et les femmes et les filles étant particulièrement vulnérables. Le Yémen reste l'un des pays du monde où l'insécurité alimentaire est la plus forte. Comme nous l'avons entendu, le plan de réponse humanitaire pour 2024 est un rappel brutal de la gravité de la situation humanitaire au Yémen. L'objectif de ce plan est de venir en aide aux 11,2 millions de Yéménites qui en ont le plus besoin. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser plus de 110 millions de dollars d'aide humanitaire au cours de cet exercice, et nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par M<sup>me</sup> Wosornu à la communauté internationale pour qu'elle envisage de fournir un financement supplémentaire pour le plan de réponse humanitaire pour le Yémen.

Malgré les appels répétés à la désescalade, les houthistes ont poursuivi leurs attaques illégales et déstabilisantes en mer Rouge, perturbant le transport maritime et

la liberté de navigation dans la région et risquant de provoquer une nouvelle escalade régionale. Comme nous l'a dit M<sup>me</sup> Wosornu, les perturbations de la navigation en mer Rouge causées par les attaques des houthistes entraînent une augmentation des coûts de la navigation mondiale, y compris des coûts de l'approvisionnement en nourriture et de l'aide humanitaire dans la région. En outre, ces attaques illégales et injustifiées risquent d'exacerber les souffrances humanitaires au Yémen. C'est pourquoi nous avons pris des mesures nécessaires, proportionnées et légales dans le cadre de la légitime défense, aux côtés des États-Unis et avec l'appui de l'Australie, de Bahreïn, du Canada, du Danemark, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande, contre des cibles liées aux attaques des houthistes.

Pour terminer, je tiens à souligner notre attachement au processus de paix au Yémen et aux efforts personnels déployés par l'Envoyé spécial pour apporter une paix durable à sa population.

**M. Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie moi aussi l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu, de leurs exposés instructifs.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis que nous avons adopté la résolution 2722 (2024), dans laquelle le Conseil a condamné fermement les attaques des houthistes contre les navires commerciaux et exigé leur cessation immédiate.

La République de Corée est fermement convaincue que la liberté de la navigation doit être garantie dans tous les cas, et nous sommes donc vivement préoccupés par les menaces et les attaques des houthistes contre les navires de commerce en mer Rouge. En effet, malgré les appels constants de la communauté internationale, les houthistes continuent de s'en prendre à des navires commerciaux, y compris au moyen de missiles, comme ils l'ont fait de manière irresponsable à deux reprises, pas plus tard que la semaine dernière. C'est inacceptable et injustifiable, et rien ne peut l'excuser. La résolution 2722 (2024) souligne clairement qu'en vertu du droit international, les États Membres ont le droit de défendre leurs navires contre les attaques, notamment celles qui portent atteinte aux droits et libertés de navigation. Une fois de plus, la République de Corée exhorte fermement les houthistes à cesser leurs dangereuses provocations.

Cela fait une décennie que le peuple yéménite souffre terriblement à cause du conflit qui semble ne jamais devoir finir dans leur pays. Il est inquiétant de savoir que d'après le Plan de réponse humanitaire pour 2024, 18,2 millions de Yéménites, soit plus de la moitié de la population, ont toujours besoin d'une assistance

humanitaire. Il est également inquiétant que l'insécurité alimentaire et les effets néfastes des changements climatiques soient en train d'aggraver une situation humanitaire déjà déplorable. Au lieu de déstabiliser encore davantage la région avec leurs attaques injustifiées en mer Rouge, les houthistes devraient se préoccuper du sort des Yéménites en coopérant avec les parties concernées, dont l'ONU et les autres organisations internationales, afin de rétablir durablement la paix et de permettre le développement au Yémen. Ils devraient également donner suite aux appels internationaux en s'attachant à améliorer la situation des droits humains dans le nord du pays.

Ma délégation soutient les efforts que déploie l'Envoyé spécial Grundberg afin d'assurer un avenir plus radieux au Yémen en dépit d'une situation extrêmement difficile. À cet égard, nous estimons qu'un cessez-le-feu permanent et la reprise du processus politique dirigé par les Yéménites sont indispensables pour mettre fin à la souffrance de la population. Toutes les manœuvres militaires à l'intérieur du Yémen doivent donc cesser immédiatement, et il faut qu'un dialogue sincère reprenne entre les parties. La République de Corée souscrit sans réserve à la solution d'une transition politique dirigée par les Yéménites, avec la participation inclusive de tous les groupes jusqu'ici marginalisés, notamment les femmes et les jeunes. Nous soutenons également la mobilisation des pays les plus influents de la région, dont l'Arabie saoudite et Oman, en vue de la conclusion d'un accord final.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie Hans Grundberg ainsi qu'Edem Wosornu de leurs présentations, et je salue la présence parmi nous du représentant du Yémen.

Les houthistes doivent cesser leur action de déstabilisation en mer Rouge. La France renouvelle sa condamnation des attaques menées par les houthistes en mer Rouge et dans le golfe d'Aden contre des navires commerciaux, attaques qui se poursuivent, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général à ce sujet. Par ces actions armées, les houthistes portent l'entière responsabilité de l'escalade. Nous appelons les houthistes à y mettre fin et à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage, qui sont otages des houthistes depuis le 19 novembre 2023. La résolution 2722 (2024), adoptée par le Conseil de sécurité le 10 janvier, rappelle que l'exercice des droits et libertés de navigation doit être respecté et que les États ont, en accord avec le droit international, le droit de défendre leurs navires contre les attaques. Elle doit être pleinement respectée et appliquée. La France continuera à assumer ses responsabilités et à contribuer à la sûreté maritime dans cette zone, en lien avec ses partenaires de la région, afin de prévenir toute escalade, et nous déployons déjà des moyens militaires sous mandat

national. Nous nous félicitons du lancement prochain de l'opération européenne Aspides en mer Rouge, qui constitue une contribution à la sûreté maritime dans la région.

Les graves violations du droit international commises par les houthistes en mer Rouge ne doivent pas détourner l'attention de la situation à l'intérieur du Yémen. Face à la montée des tensions dans certains gouvernorats, il faut transformer la trêve partielle et ponctuée d'incidents en cessation des hostilités complète et durable. Un cessez-le-feu durable permettra d'améliorer la situation humanitaire. Alors que près de la moitié de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire, la réponse humanitaire ne doit pas pâtir des conséquences concrètes des tensions en mer Rouge. La population yéménite, notamment dans les zones qui sont contrôlées par les houthistes, est la première victime des tensions en mer Rouge, alors que les organisations humanitaires font le constat d'un renchérissement des coûts. Les houthistes continuent également d'entraver l'accès humanitaire des partenaires sur le terrain, et leur responsabilité dans la dégradation de la situation humanitaire au Yémen est claire. Il faut préserver l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'aux populations civiles du Yémen à un coût raisonnable.

La France soutient les mécanismes onusiens qui agissent en faveur d'une plus grande stabilité et sécurité au Yémen, à l'image du Mécanisme de vérification et d'inspection, qui lutte avec efficacité contre les trafics d'armes en mer Rouge. Il doit être renforcé et mieux financé.

Enfin, la France réitère son plein soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts inlassables pour définir une feuille de route inclusive. Le processus de paix a été perturbé par le comportement irresponsable des houthistes en mer Rouge, mais il a vocation à se poursuivre selon la feuille de route définie par l'Envoyé spécial. La France salue les efforts et la mobilisation à ce sujet de l'Arabie saoudite, d'Oman, ainsi que d'autres acteurs régionaux.

Le Conseil de sécurité doit poursuivre sa mobilisation pour parvenir à un plan de paix. Il s'agit de la seule voie vers une solution politique globale et inclusive prenant en compte l'ensemble des préoccupations et des intérêts de tous les Yéménites. La participation pleine, égale, substantielle et effective des femmes yéménites aux négociations politiques doit également être garantie. La France appelle les parties, et en premier lieu les houthistes, à agir de façon responsable pour parvenir à un accord politique avec le nouveau Premier Ministre yéménite, dont nous saluons la nomination.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Pour commencer, je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M<sup>me</sup> Wosornu de leurs exposés. Je souhaite par ailleurs

la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Yémen.

Depuis quelque temps, les parties concernées sont en contact étroit pour trouver une solution politique à la question yéménite, travaillant avec diligence à mettre fin à la souffrance de la population. Le processus politique enregistré par conséquent des progrès encourageants. La Chine félicite l'Envoyé spécial Grundberg, les parties yéménites et les pays concernés de la région de leurs efforts.

Toutefois, il est préoccupant que l'escalade en cours en mer Rouge, en particulier les actions militaires persistantes de certains pays contre le Yémen, ait aggravé les risques en matière de sécurité dans la zone et porté un coup dur au processus politique yéménite. Nous demandons aux houthistes de cesser leurs attaques contre les navires de commerce. Nous soulignons également que le Conseil n'a jamais autorisé le moindre pays à employer la force contre le Yémen. Aucun pays ne doit faire un usage pervers ou abusif du droit international ou des résolutions du Conseil de sécurité pour provoquer de nouvelles tensions en mer Rouge.

En cette période cruciale, nous espérons que les parties yéménites feront primer l'intérêt de la population, en faisant preuve de détermination, en écartant toute ingérence et en s'attachant sans relâche à faire progresser le processus politique jusqu'à la victoire finale. Nous soutenons l'action dirigée et contrôlée par les Yéménites pour faire avancer le processus politique. Nous soutenons l'Envoyé spécial Grundberg dans ses efforts et espérons vivement que les pays qui ont une influence majeure sur la situation yéménite continueront de jouer un rôle constructif. Le Yémen est toujours en proie à l'une des pires crises humanitaires au monde. Sa population a un besoin urgent de nourriture, d'eau propre, de soins de santé et d'autres produits de première nécessité. La Chine est très inquiète de la fragilité de la situation sur le plan humanitaire. Nous appelons la communauté internationale à accroître son aide humanitaire et au développement en faveur du Yémen afin d'améliorer concrètement les conditions humanitaires sur le terrain.

Le règlement politique du problème yéménite est étroitement lié au climat régional. Au moment où nous parlons, le conflit à Gaza est en train de déborder. La situation en mer Rouge s'aggrave et le Moyen-Orient court donc un grave danger. La priorité absolue pour nous tous est d'obtenir un cessez-le-feu immédiat à Gaza et de prendre des mesures tangibles, efficaces et responsables pour éviter que le conflit ne s'étende à l'ensemble de la région. Les pays concernés doivent notamment tenir compte des appels pressants de la communauté internationale, en particulier les

appels des pays et des peuples de la région, cesser d'entraver les mesures prises par le Conseil et s'associer réellement aux efforts déployés pour instaurer un cessez-le-feu rapide à Gaza.

Aux côtés du reste de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer d'œuvrer sans relâche à un règlement politique de la question yéménite et au maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire dans le pays. Bien entendu, comme nous l'avons fait par le passé, nous aurions pu axer notre déclaration d'aujourd'hui sur la situation interne au Yémen, à savoir les perspectives de règlement et les résultats des négociations. Malheureusement, ces processus ont été compliqués par un nouveau facteur destructeur qui ne peut être passé sous silence, à savoir la poursuite de l'agression de la soi-disant coalition dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni, avec la participation de plusieurs de leurs satellites, contre le pays souverain qu'est le Yémen.

Les frappes de grande envergure qui ont débuté le 11 janvier contre ce territoire du Moyen-Orient se poursuivent. Les actes des pays occidentaux constituent une violation directe du droit international. L'Article 51 de la Charte des Nations Unies, sur lequel ils se fondent, ne s'applique pas à une situation impliquant des navires marchands. Le droit de légitime défense ne peut être invoqué pour garantir la liberté de navigation, surtout lorsqu'il s'agit prétendument de protéger des navires battant pavillon d'un pays tiers. Le Conseil de sécurité n'a pas autorisé un quelconque usage de la force au titre du Chapitre VII de la Charte. Cette interprétation déformée de la résolution 2722 (2024) est inacceptable. Cette résolution ne donne nullement l'autorisation d'employer la force au Yémen. Cette approche dangereuse que l'Occident adopte de plus en plus souvent porte atteinte à l'autorité du Conseil de sécurité et de l'ensemble de l'ONU et conduit à la destruction de toute l'architecture de sécurité mondiale.

Nous constatons avec regret que, suivant l'exemple des États-Unis, l'Union européenne a décidé de s'engager dans la même voie périlleuse en annonçant sa propre opération dite défensive, *Aspides*, qui, selon Bruxelles, sera opérationnelle à partir du 19 février, autrement dit la semaine prochaine. Je voudrais souligner que la Fédération de Russie condamne catégoriquement les attaques contre

les navires marchands et les captures de ces derniers. Nous condamnons également toute mesure qui entrave la liberté de navigation. Nous avons transmis des messages en ce sens aux dirigeants du mouvement Ansar Allah, les exhortant à se concentrer sur les questions nationales au Yémen et à conclure les accords pertinents. Cet aventurisme occidental douteux crée toutefois des risques supplémentaires pour le processus intra-yéménite et ne rend pas la navigation dans ces eaux plus sûre. Au contraire, les mesures destructrices prises par l'Occident ne feront que semer davantage le chaos dans la région. Il va sans dire que ces attaques anarchiques contre le Yémen ont des répercussions néfastes sur la situation humanitaire difficile du pays, qui souffre déjà d'une grave pénurie de denrées alimentaires et de médicaments. Selon les estimations de l'ONU, seuls 39% des 4,3 milliards de dollars demandés pour aider les Yéménites dans le besoin en 2023 ont été versés. Si nos collègues des États-Unis et du Royaume-Uni veulent vraiment aider, ils doivent immédiatement mettre fin à leurs activités militaires contre le Yémen et se concentrer sur la fourniture d'une aide réelle à tous les habitants du pays.

Je me dois de rappeler la cause première de la situation actuelle, à savoir l'opération militaire sanglante menée par Israël dans la bande de Gaza, qui a provoqué une réaction en chaîne dans l'ensemble du Moyen-Orient, y compris les actions du mouvement Ansar Allah. Un cessez-le-feu immédiat à Gaza contribuera à stabiliser la situation en mer Rouge et, à son tour, une désescalade dans ces eaux permettra de débloquer les efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg qui, dans ces conditions, a été contraint de recourir à la diplomatie de la navette au lieu de pouvoir achever son travail sur la feuille de route pour un règlement interyéménite. Notre soutien aux activités menées par M. Grundberg demeure inébranlable. Nous savons à quel point la médiation de l'ONU a été compliquée par les actes à courte vue de nos amis occidentaux, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni. Concrètement, chaque nouvelle frappe sur le Yémen entraîne une nouvelle vague d'escalade et éloigne les perspectives de normalisation.

La Russie s'efforce sincèrement d'aider le peuple yéménite à parvenir à un accord et nous avons redoublé nos efforts de médiation à cette fin, dans le contexte des mesures agressives prises par Washington et ses satellites. Nous maintenons nos contacts avec les principales forces politiques yéménites et les partenaires régionaux clés, en continuant de souligner l'importance de parvenir le plus rapidement possible à une stabilisation à long terme au moyen d'un dialogue interyéménite ouvert à tous, sous les auspices de l'ONU. Nous demandons à nos partenaires de continuer de mettre l'accent sur le processus de paix.

Nous sommes convaincus qu'en fin de compte, toutes les parties prenantes yéménites, y compris les dirigeants d'Ansar Allah, veulent poursuivre le dialogue. Elles n'ont pas seulement besoin de notre aide. Elles ont besoin que nous n'interfêrions pas dans leurs affaires et que nous ne créions pas de problèmes supplémentaires pour le règlement de la question yéménite par des actes irréflectés.

**M. Camilleri** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés détaillés et de leurs efforts inlassables.

Compte tenu des tensions croissantes dans la région, il est essentiel que les parties au conflit au Yémen restent déterminées à trouver un accord politique susceptible de déboucher sur une paix durable. L'établissement d'une feuille de route de l'ONU sera crucial pour garantir le respect des engagements pris par les parties en décembre 2023. Plus précisément, il s'agit de mettre en œuvre un cessez-le-feu national, d'améliorer les conditions de vie et de préparer la reprise d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU.

L'urgence humanitaire au Yémen est une préoccupation majeure pour Malte et doit rester une priorité pour le Conseil. Neuf ans après le début de ce conflit, un nombre impressionnant de personnes, 18 millions, ont besoin d'une aide humanitaire et de services de protection. Nous nous félicitons de la nomination de Julien Harneis au poste de Coordonnateur résident pour le Yémen et remercions son prédécesseur, David Gressly, du dévouement dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Le plan de réponse humanitaire de l'ONU pour cette année constitue une bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites. Nous appelons les donateurs à appuyer les efforts déployés par l'ONU pour fournir l'aide humanitaire essentielle. La situation alimentaire et les conditions de sécurité sont tout aussi préoccupantes. Plus de 12 millions de personnes n'ont pas un accès suffisant à l'eau potable, ce qui entraîne une augmentation alarmante du choléra et d'autres maladies infectieuses. Les obstacles chroniques à l'accès des travailleurs humanitaires exacerbent les souffrances des civils yéménites. Nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Les restrictions imposées à la liberté de circulation des travailleuses humanitaires limitent l'accès aux services de base pour les personnes les plus vulnérables du Yémen. À cet égard, nous appelons de nouveau les houthistes à lever l'exigence de se faire accompagner par un *mahram*, avec effet immédiat.

Près de 2,5 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Huit autres millions risquent de quitter le système éducatif en raison de la destruction et de la réaffectation

des bâtiments scolaires ou des déplacements de population. Toutes les parties doivent s'abstenir d'agir de manière à entraver l'accès à l'éducation. Elles ont la responsabilité de garantir, protéger, respecter et promouvoir le droit à l'éducation, conformément à la résolution 2601 (2021).

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le Yémen connaît non seulement l'une des pires crises humanitaires et de développement au monde, mais il figure aussi parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Les dégâts et les perturbations causés par les récentes catastrophes naturelles, notamment les inondations, en sont la preuve. Malte demande une nouvelle fois que les synergies se traduisent par des solutions concrètes, en mettant l'accent sur le renforcement de l'alerte rapide et des réactions anticipées, ainsi que sur les systèmes agricoles et alimentaires résilients face aux changements climatiques.

Malte est également très préoccupée par les répercussions des récentes escalades dans la région et leurs implications pour la feuille de route du Yémen pour la paix et pour la situation humanitaire. Comme le reconnaît la résolution 2722 (2024), les houthistes doivent immédiatement cesser toute attaque contre les navires de commerce et libérer tout personnel ou navire retenu. En outre, nous rappelons que tous les États Membres qui défendent leurs navires doivent le faire dans le respect du droit international.

Malte appelle toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à privilégier la voie diplomatique afin de ne pas aggraver la situation actuelle.

Pour terminer, la communauté internationale doit préserver les progrès obtenus de haute lutte sur la voie de la paix au Yémen. Nous invitons toutes les parties à continuer d'œuvrer pour trouver un accord sur une feuille de route de l'ONU en vue de formaliser un cessez-le-feu et un processus politique, et à garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Nous devons continuer de soutenir le peuple yéménite et veiller à ce que, au terme de près d'une décennie de conflit, son cheminement vers la paix soit protégé.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés d'aujourd'hui. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Les États-Unis se félicitent du rapport du Secrétaire général publié la semaine dernière sur les menaces que les houthistes font peser sur la sûreté maritime. Ce rapport sur les attaques perpétrées par les houthistes contre des navires marchands et des navires de commerce en mer

Rouge, préparé conformément à la résolution 2722 (2024), montre clairement l'ampleur de cette menace et la nécessité pour le Conseil de continuer à exiger des houthistes qu'ils cessent leurs attaques.

En réponse aux attaques menées contre des navires américains, les États-Unis ont pris des mesures nécessaires et proportionnées dans l'exercice de leur droit naturel de légitime défense, comme indiqué dans la correspondance déjà adressée au Conseil les 12 et 26 janvier et le 6 février. Comme nous l'avons indiqué dans nos lettres, ces frappes, effectuées au nom de la légitime défense, ont pour objectif de perturber et d'affaiblir la capacité des houthistes de poursuivre leurs attaques irresponsables contre les navires et la navigation commerciale en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et dans le golfe d'Aden.

Il convient également de rappeler que les États-Unis ne souhaitent pas plus de conflits dans la région.

Nous appelons à nouveau les houthistes à libérer l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*. Cela fait près de trois mois que les houthistes ont pris en otage les 25 membres de l'équipage et leur navire, et chaque nouveau jour de détention est inacceptable.

L'Iran ne peut pas nier son rôle dans la facilitation et le soutien des attaques menées par les houthistes, d'autant qu'il soutient de longue date, par son appui matériel et ses encouragements, les actions déstabilisatrices des houthistes dans la région.

Depuis 2014, le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran fournit aux houthistes un arsenal toujours plus important d'armes sophistiquées qu'ils ont utilisées pour attaquer des navires marchands en mer Rouge. La fourniture de ce matériel viole les résolutions 2140 (2014) et 2216 (2015).

Entre 2015 et 2023, les États-Unis et leurs partenaires ont intercepté au moins 18 navires transférant illégalement des armes aux houthistes, et confisqué des composants de missiles balistiques, de croisière et antinavires, des drones et d'autres armes.

Il y a quelques semaines, le 11 janvier, lors d'un arraisonnement pour vérification du pavillon, les forces navales des États-Unis ont intercepté un navire transportant illégalement des moyens létaux sophistiqués, y compris des composants sophistiqués de missiles balistiques et de croisière de fabrication iranienne, en provenance d'Iran et destinés à réapprovisionner les militants houthistes au Yémen.

Nous appelons à nouveau tous les États Membres, et en particulier ceux qui sont en contact direct avec

l'Iran, à insister auprès des dirigeants iraniens pour qu'ils refrènent les houthistes, qu'ils mettent fin à ces attaques illégales et qu'ils respectent les obligations qui leur incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité.

Les houthistes tentent de garrotter le trafic maritime mondial en mer Rouge. En conséquence, les populations du monde entier sont confrontées à une augmentation du coût des biens et des fournitures. Changer l'itinéraire d'un navire pour le faire contourner l'Afrique ajoute environ 10 jours de trajet et 1 million de dollars en frais de carburant pour chaque aller simple entre l'Asie et l'Europe.

Les houthistes maintiennent toujours en état de siège des villes du Yémen et empêchent l'acheminement de nourriture, d'eau et d'aide humanitaire aux populations civiles, ce qui montre bien l'hypocrisie de leurs revendications.

Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'Ansar Allah, communément appelé mouvement houthiste, serait expressément désigné comme entité terroriste mondiale à compter du 16 février. En tant que premier donateur mondial d'aide humanitaire au Yémen, nous avons retardé la date de prise d'effet de cette désignation afin de consulter les parties prenantes sur les moyens de limiter au minimum les effets que ces actions pourraient avoir sur la situation humanitaire. En plus des exemptions humanitaires existantes qui en atténuent les incidences humanitaires sur le peuple yéménite, les États-Unis ont également annoncé l'octroi de nouvelles licences générales pour favoriser l'accès ininterrompu aux biens et services essentiels au Yémen.

Les États-Unis cherchent à cibler étroitement les activités terroristes des houthistes, tout en atténuant les conséquences humanitaires pour la population yéménite, qui mérite la chance d'un avenir meilleur. À cette fin, nous félicitons S. E. M. Ahmed Awad Binmubarak pour sa nomination au poste de Premier Ministre du Yémen et remercions le Premier Ministre sortant, Maeen Abdulmalek Saeed, des services qu'il a rendus au peuple yéménite. Nous les félicitons tous deux pour leur attachement durable à un processus politique entre les parties yéménites, sous l'égide de l'ONU, qui soit propre à mettre un terme au conflit au Yémen.

Il est important qu'en plus d'appuyer le dialogue entre les houthistes et le Gouvernement, tout cadre de paix intra-yéménite prévoie également de vastes concertations avec la société civile yéménite et d'autres parties prenantes. Leurs appels à la justice, à l'application du principe de responsabilité et aux réparations pour les violations des droits humains et atteintes à ces droits doivent être non seulement entendus, mais aussi pris en compte. C'est pourquoi nous continuons de demander la libération des membres du personnel local employé par

les États-Unis qui sont détenus par les houthistes à Sanaa depuis plus de deux ans, ainsi que de toutes les autres personnes injustement détenues au Yémen.

Les États-Unis restent surtout déterminés à instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables pour le peuple yéménite.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je remercie l'intervenante et l'intervenant de leurs exposés et de leurs efforts inlassables, y inclus les visites récentes de l'Envoyé spécial, en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen. Je souhaite aussi la bienvenue au Conseil au représentant du Yémen.

Nous l'avons entendu, en ce début d'année, le Yémen se trouve une nouvelle fois à la croisée des chemins. Si l'espoir d'un règlement pacifique demeure, la récente dynamique régionale a conduit à des risques supplémentaires. Nous le savons toutes et tous : une désescalade régionale aurait un effet positif pour le Yémen. Et, de la même manière, une paix durable au Yémen provoquerait un effet stabilisateur dans la région, y compris pour la sécurité en mer Rouge. C'est pourquoi il est essentiel de préserver les acquis des discussions en cours. Les parties doivent s'engager pleinement en faveur d'un processus inclusif sous l'égide des Nations Unies. À cet égard, sans un engagement soutenu de tous les acteurs, y compris la participation significative des femmes, les propositions de paix manqueront de perspective et ne seront pas à même d'assurer une sécurité durable dans le pays. Comme l'a affirmé Yasmien Al-Eryani du Center for Strategic Studies (Centre d'études stratégiques) de Sanaa en mai dernier devant le Conseil (voir S/PV.9323), « les femmes, les jeunes et tous les autres membres de la société yéménite sont pleinement capables de rebâtir le pays et d'en façonner l'avenir ».

En outre, la Suisse appelle toutes les parties à la prudence et à la retenue, tout comme au strict respect du droit international, et à redoubler d'efforts diplomatiques à cette fin. Une nouvelle dégradation de la situation aura des conséquences humaines et économiques dévastatrices. Nous en sommes les témoins : cette dernière décennie de guerre a fortement impacté de nombreux secteurs de la société yéménite et notamment l'éducation. La société civile yéménite nous le dit clairement : désormais, des millions d'enfants portent des fusils à la place de leur cartable. Cette situation est inacceptable. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à mettre en œuvre leurs plans d'action pour mettre fin aux violations graves à l'encontre des enfants et les prévenir.

Concernant la situation humanitaire, la Suisse rappelle que les parties sont tenues, en vertu du droit international humanitaire, d'autoriser et de faciliter un

acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. À cet égard, et nous le soulignons régulièrement, le personnel humanitaire est protégé par le droit international humanitaire et doit pouvoir être en mesure de travailler, indépendamment de toute question de nationalité. La Suisse salue l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui travaillent dans l'un des environnements les plus difficiles au monde. Leur engagement permet d'apporter une aide vitale à des millions de personnes. La Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires l'a souligné : cette aide est essentielle, notamment au vu du niveau d'insécurité alimentaire particulièrement alarmant au Yémen.

La population yéménite est prise dans des crises successives et cumulatives, les changements climatiques étant l'une des plus graves. Combinée au conflit, l'augmentation des catastrophes naturelles pousse les personnes à se déplacer, exacerbant ainsi la crise humanitaire en cours. C'est pourquoi il faut non seulement intensifier l'aide humanitaire, mais aussi renforcer les systèmes d'alerte précoce. Le Conseil et les pays de la région doivent redoubler d'efforts pour contribuer à un environnement propice aux discussions de paix et répondre aux besoins humanitaires croissants. La Suisse souhaite dans ce contexte réaffirmer son plein soutien à l'Envoyé spécial Hans Grundberg. La population yéménite ne peut plus attendre.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenants d'aujourd'hui, l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu. Je félicite également M. Julien Harneis de sa nomination au poste de Coordonnateur résident. Comme il s'agit de la première séance publique d'information sur le Yémen à laquelle nous participons, je tiens à exprimer le plein soutien de la Slovénie aux travaux de leurs bureaux respectifs. Je tiens également à saluer la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Aujourd'hui, je voudrais tout d'abord évoquer la crise humanitaire au Yémen, l'une des pires au monde. Cette situation a été mise en évidence dans l'aperçu des besoins humanitaires et le plan de réponse humanitaire pour 2024, publiés ce mois-ci. Et comme la Directrice Wosornu vient de nous le dire, le Yémen reste l'un des pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire après des années de conflit, de déplacements de population et d'aggravation des effets des changements climatiques, qui entraînent des sécheresses et des inondations. La pénurie d'eau que connaît le pays a des conséquences alarmantes sur l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats. En outre, nous sommes horrifiés par le fait que les enfants yéménites, en

particulier, risquent au quotidien d'être victimes de mines terrestres et d'autres munitions non explosées. Tout cela est aggravé par une situation difficile en matière de financement de l'aide humanitaire et par des conditions de sécurité précaires pour les travailleurs humanitaires sur le terrain.

Je commence par soulever cette question aujourd'hui, car, dans un contexte général d'embrasement régional, il ne faut pas négliger ni oublier les souffrances endurées par le peuple yéménite au cours de neuf longues années de guerre. Le peuple yéménite doit rester notre principale motivation pour trouver une solution à ce conflit prolongé.

Pendant un certain temps, nous avons cru qu'une solution était à portée de main. Nous avons accueilli favorablement la mise à jour encourageante de l'Envoyé spécial, annoncée en décembre, selon laquelle les parties s'étaient engagées à parvenir à un cessez-le-feu et à élaborer une feuille de route sous l'égide de l'ONU. Il est décevant, mais pas surprenant, que la détérioration de la situation dans la région nuise actuellement au processus de paix au Yémen.

Nous appuyons pleinement la poursuite des efforts déployés par l'ONU pour faire en sorte que la trêve donne lieu à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, respecté par toutes les parties. Nous sommes conscients de la nécessité d'un dialogue inclusif entre les acteurs yéménites et d'un règlement politique, et nous soulignons qu'il importe que les groupes sous-représentés, tels que les femmes et les jeunes, puissent faire véritablement entendre leur voix dans ce processus.

La Slovénie salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour poursuivre le dialogue avec toutes les parties prenantes, ce qui est plus que jamais nécessaire, et nous encourageons ceux qui ont une influence sur les parties à en faire bon usage et à favoriser un dialogue constructif.

Le mois dernier, nous avons adopté la résolution 2722 (2024) condamnant les attaques houthistes en mer Rouge, qui se sont malheureusement poursuivies. Je renouvelle l'appel de la Slovénie en faveur de la cessation de ces attaques.

Pour terminer, nous demandons instamment que la paix attendue depuis longtemps par le peuple yéménite reste une priorité absolue pour tous. Nous appelons le Conseil de sécurité à continuer à faire preuve d'unité dans cette entreprise. Et nous insistons sur la nécessité de donner la priorité, avant tout, aux efforts diplomatiques.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, ainsi que la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Edem Wosornu,

des informations qu'ils nous ont communiquées. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Je renouvelle ma gratitude à l'Envoyé spécial Grundberg pour le travail qu'il accomplit en vue de faire progresser un processus de dialogue fondé sur un engagement en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la réconciliation nationale au Yémen, et je l'encourage à poursuivre ses efforts. Je saisis cette occasion pour souhaiter au nouveau Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies au Yémen, M. Julien Harneis, plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Ma délégation est préoccupée par les répercussions que l'escalade de la violence en mer Rouge, provoquée par les attaques des houthistes contre des navires de commerce, pourrait avoir sur l'élaboration d'une feuille de route en vue de négociations. Nous estimons qu'un dialogue politique interyéménite, sous les auspices de l'ONU, est la seule voie viable pour parvenir à une paix durable au Yémen.

L'Équateur réaffirme la nécessité de respecter la résolution 2722 (2024), et demande aux houthistes de cesser leurs attaques contre les navires de commerce et de libérer tous les membres d'équipage qu'ils ont capturés.

Après presque neuf ans de guerre, plus de la moitié de la population yéménite, soit 18,2 millions de personnes, a besoin d'une aide humanitaire, une aide qui, selon le plan de réponse humanitaire 2024 de l'OCHA, nécessite un budget de 2,7 milliards de dollars. Aujourd'hui, la population yéménite a plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale. Une nouvelle escalade du conflit réduirait à néant la légère amélioration de la situation humanitaire que le Yémen a connue en 2023 grâce à la trêve.

Les attaques contre des navires de commerce en mer Rouge ont entraîné une hausse des prix du transport et des retards dans l'acheminement de biens essentiels tels que le carburant et les denrées alimentaires.

Selon les projections relatives à la situation au Yémen, la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les zones contrôlées par le Gouvernement yéménite passera de 41 % à 45 %, soit 4,56 millions de personnes. Par ailleurs, les organisations humanitaires pourraient être contraintes d'interrompre leurs opérations dans les zones où il y a eu des hostilités, ce qui aurait des répercussions sur les populations vulnérables qui ont besoin de leur aide.

Mon pays reprend l'appel lancé par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial aux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute action susceptible de déboucher sur un nouveau

conflit armé qui, en plus de compromettre le fragile processus de paix et d'entraver les progrès humanitaires, pourrait également exacerber les tensions régionales.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés instructifs. Je remercie également le Secrétariat et l'Organisation maritime internationale d'avoir élaboré le rapport, conformément à la résolution 2722 (2024).

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur trois questions : la crise actuelle en mer Rouge, le processus de paix et la situation humanitaire au Yémen.

Premièrement, nous avons reçu de très nombreuses informations faisant état du lancement ou de tentatives de lancement, par les houthistes, de missiles, de drones et d'autres armes de pointe en direction de navires qui se trouvent en mer Rouge et dans ses environs. Les menaces persistantes que les houthistes font peser sur la sûreté maritime et les droits de navigation ont entraîné une forte diminution des échanges commerciaux via le canal de Suez, comme le Secrétaire général l'a récemment indiqué à l'Assemblée générale. De nombreux navires de commerce sont désormais contraints d'emprunter l'itinéraire le plus coûteux, le plus énergivore et le plus long qui passe par l'Afrique du Sud pour leurs voyages entre l'Asie et l'Europe. Les entreprises du monde entier, y compris celles de mon pays, ressentent déjà concrètement les effets négatifs de cette perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Bien que j'aie déjà fait part à plusieurs reprises de ma vive inquiétude à ce sujet dans cette salle, et que le Conseil de sécurité se soit exprimé très clairement en ce sens dans la résolution 2722 (2024), le Japon condamne une fois de plus les attaques des houthistes et exige qu'elles cessent immédiatement.

De même, nous condamnons la capture du navire marchand japonais *Galaxy Leader* et exigeons la libération immédiate du navire et de ses 25 membres d'équipage, que les houthistes retiennent illégalement depuis près de trois mois.

Deuxièmement, en ce qui concerne le processus de paix au Yémen, le Japon salue les efforts de médiation déployés par l'Envoyé spécial, ainsi que le rôle essentiel joué par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, malgré les circonstances actuelles, qui sont très difficiles. Le Japon estime que la stabilité politique est essentielle pour le Yémen, car elle permettra non seulement de renforcer la sécurité nationale du pays, mais aussi de poser les bases nécessaires pour en améliorer la situation économique et humanitaire. Nous continuerons de soutenir les travaux de

l'Envoyé spécial et sommes convaincus que la feuille de route de l'ONU que son équipe et lui sont en train d'établir permettra de parvenir à une paix durable au Yémen.

La population yéménite est en proie à une situation humanitaire dévastatrice depuis neuf ans que dure ce conflit. Le Japon craint sérieusement que les retards et l'augmentation des coûts d'importation dus aux risques croissants en matière de sécurité en mer Rouge ne fassent qu'aggraver sa situation. Nous sommes également très préoccupés par les problèmes graves de malnutrition et de pénurie alimentaire observés dans tout le pays. Nous espérons sincèrement que le Programme alimentaire mondial (PAM) pourra reprendre ses activités d'une importance vitale dès que possible. Compte tenu de l'insuffisance considérable des fonds humanitaires, le Japon a récemment décidé d'apporter une nouvelle contribution de plus de 18 millions de dollars au Yémen dans le cadre de son budget supplémentaire actuel. Cela comprend une contribution d'environ 2 millions de dollars au PAM, afin d'accroître sa capacité de fournir une aide alimentaire d'urgence aux personnes les plus vulnérables du Yémen. Le Japon reste déterminé à améliorer la situation humanitaire dans ce pays.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Guyana.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique, la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana. Je salue la présence de l'Envoyé spécial Hans Grundberg et de la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu, et les remercie de leurs exposés utiles. Je me félicite de la participation du représentant du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

Pour commencer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur attachement ferme à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen. Nous saluons la collaboration positive du Gouvernement yéménite et son soutien actif aux efforts déployés aux niveaux international et régional pour mettre fin au conflit et relancer le processus politique sous l'égide de l'ONU. La situation au Yémen nécessite un effort collectif pour renforcer l'engagement et l'appui du système des Nations Unies et des acteurs régionaux dans la recherche d'une paix globale et durable. Dans cette optique, nous saluons la nomination de M. Julien Harneis en tant que Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Yémen et nouveau Coordonnateur de l'action humanitaire dans le pays. Le peuple yéménite mérite la paix, la sécurité et la stabilité pour assurer son avenir politique et économique.

Le rôle de facilitateur joué par l'Envoyé spécial de l'ONU et les efforts déployés par l'Arabie saoudite et Oman, en vue de favoriser la reprise d'un processus politique intra-yéménite sous les auspices de l'ONU, sont essentiels pour garantir un processus politique inclusif conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Par conséquent, nous saluons et appuyons pleinement les consultations qu'il tient actuellement avec toutes les parties et tous les acteurs concernés dans le cadre établi pour un processus de paix global. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana insistent sur l'importance de préserver les engagements annoncés par les parties en décembre 2023 et de poursuivre les discussions en cours relative à une feuille de route de l'ONU qui permettrait d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale, de relancer un processus politique inclusif sous l'égide de l'ONU et d'aborder les priorités essentielles dans l'intérêt du peuple yéménite. De plus, nous soulignons qu'il importe que les parties ménagent l'espace nécessaire pour garantir une participation pleine, effective et véritable des femmes yéménites et de la société civile à chaque étape du processus de paix, sachant qu'elles ont démontré depuis longtemps qu'elles sont désireuses et capables de participer aux efforts menés à l'échelon national pour régler ce conflit.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent les houthistes à adhérer au processus de paix dans le pays et à soutenir l'objectif de maintenir un cessez-le-feu global et durable. Le maintien d'un cessez-le-feu complet fondé sur la trêve d'avril 2022 permettrait de relancer le processus de paix lui-même et de ramener la raison dans ce processus ainsi que dans d'autres aspects pertinents qui lui sont complémentaires. Dans cette optique, nous demandons instamment aux houthistes de cesser les hostilités et de s'abstenir de menacer les navires marchands et de mettre en danger la navigation internationale et des vies innocentes.

Après neuf ans de conflit, les besoins humanitaires au Yémen restent immenses. Un accord politique qui mène à une paix durable est la seule solution à long terme à la crise humanitaire au Yémen. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont vivement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans le pays, qui touche gravement les femmes et les enfants. Le conflit a des répercussions sur l'aide humanitaire et détruit des infrastructures civiles critiques, telles que des hôpitaux, des écoles et des dispensaires. De plus, il a entraîné la mort de nombreuses personnes. Nous appelons les parties responsables à lever les barrières qui entravent les flux d'aide humanitaire et la capacité des travailleurs humanitaires d'accomplir leurs tâches. Nous notons que 18,2 millions de Yéménites auront besoin d'une aide humanitaire et de services de protection en 2024,

et que 17,6 millions d'entre eux seront en proie à une insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans ce contexte, nous appelons de nos vœux la reprise des livraisons de denrées alimentaires au pays par le Programme alimentaire mondial (PAM) et invitons toutes les parties concernées à soutenir le PAM dans cette entreprise.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent que les parties ont l'obligation juridique de veiller à ce que le personnel humanitaire puisse effectuer son travail sans entrave et à l'abri de tout danger. Les prises d'otages et les autres menaces qui pèsent sur leur existence et leur capacité de s'acquitter efficacement de leurs tâches, notamment en les privant de la liberté de circuler, doivent cesser. Nous demandons instamment la libération de tous les travailleurs humanitaires et la cessation immédiate de toutes les formes d'intimidation visant à les décourager de mener à bien leur travail essentiel.

La crise au Yémen dure depuis trop longtemps et détruit le tissu national. D'une part, les forces loyales au Gouvernement internationalement reconnu luttent pour maintenir l'ordre, tandis que de l'autre, les houthistes défient leur autorité, contrôlant des pans entiers du territoire, y compris la capitale, Sanaa. Ce conflit sans merci laisse dans son sillage la destruction, le déplacement et le désespoir.

Nous souhaitons mettre en exergue le besoin urgent de fonds nécessaires à l'appui des opérations humanitaires. Nous sommes préoccupés par le fait que l'objectif fixé en ce qui concerne le financement de l'action humanitaire n'a pas encore été atteint. Par conséquent, nous demandons aux partenaires et aux donateurs d'apporter des contributions dignes de ce nom à ce fonds. Le soutien des États Membres permettra d'assurer la survie des millions de Yéménites dans le besoin. Par ailleurs, le financement doit aller au-delà de l'aide humanitaire et inclure les programmes de développement. Ensemble, nous pouvons continuer de soutenir le peuple résilient du Yémen et prendre des mesures décisives pour résoudre ce qui reste l'une des pires crises humanitaires au monde.

Il faut remédier à la détérioration constante de la situation au Yémen, et en particulier à la crise humanitaire et aux conditions économiques alarmantes, et répondre aux actes perpétrés par les houthistes. Nous demandons instamment aux houthistes de s'abstenir de recourir à des mesures arbitraires susceptibles d'accroître les souffrances de la population. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont préoccupés par l'emploi accru de la force dans la région, dans une situation qui est déjà instable. La poursuite des attaques sur le sol yéménite aura des répercussions sur l'aide humanitaire et aggravera davantage la situation en matière de sécurité dans le pays.

La multiplication des frappes aériennes risque de compromettre les pourparlers de paix et l'engagement renouvelé des parties. Nous appelons à la prudence afin d'éviter tout acte qui pourrait saper ou faire dérailler les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à une paix globale et durable au Yémen. Nous demandons à toutes les parties concernées de faire preuve de la plus grande retenue et de privilégier les voies diplomatiques par rapport aux options militaires, et appelons à la désescalade.

Il est impératif de souligner que le Moyen-Orient est à la croisée des chemins, puisque la situation actuelle au Yémen, au Liban, en Iraq et en Syrie se détériore à tel point qu'une propagation du conflit de Gaza à l'ensemble de la région pourrait devenir une réalité. Il serait prudent pour toutes les parties concernées de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute nouvelle escalade des tensions. Dans les circonstances actuelles, il faut absolument empêcher une conflagration régionale plus large et intensifier les efforts diplomatiques pour régler cette situation. Nous appelons à la plus grande retenue et à l'adoption immédiate de mesures visant à apaiser les tensions au Moyen-Orient. En outre, nous réitérons notre appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, qui est d'une importance capitale pour garantir la stabilité régionale. La stabilité et la sécurité dans la région doivent être la priorité absolue. Il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit, et tous les efforts en ce sens doivent être menés avec le même degré d'attention, de dévouement et d'engagement. Nous devons utiliser tous les outils diplomatiques et les processus de médiation existants pour obtenir la libération des otages et de tous les civils encore en captivité et pour parvenir collectivement à un cessez-le-feu humanitaire afin de mettre fin au conflit à Gaza. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana réaffirment leur appui à un processus politique inclusif et dirigé et contrôlé par le pays, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, avec l'objectif clair d'instaurer une paix durable et globale au Yémen. Nous réaffirmons notre ferme appui et notre attachement à l'action menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, aux bons offices du Secrétaire général et aux efforts déployés par l'Arabie saoudite et Oman pour faciliter la reprise d'un processus politique interyémenite ayant pour but d'instaurer la sécurité, la stabilité et une paix durable au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) :** Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession

de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et à vous souhaiter, à vous et à votre pays ami, plein succès. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent de la France, pays ami, de la présidence française fructueuse du Conseil le mois dernier. Je saisis cette occasion pour féliciter les nouveaux membres élus du Conseil et pour remercier M. Hans Grundberg et M<sup>me</sup> Edem Wosornu de leurs exposés.

La paix est la raison de notre présence dans cette salle. Cependant, dans le paysage politique yéménite actuel, la paix dans toutes ses dimensions nous échappe. Les guerres et les conflits dévastent les pays et les sociétés, tandis que la paix permet d'instaurer la sécurité, la stabilité et le développement. Aujourd'hui, la consolidation de la paix au Yémen est une nécessité incontournable qui va dans l'intérêt des Yéménites, de la région et de la communauté internationale. Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite soulignent une fois de plus à quel point il importe pour notre peuple de parvenir à la paix, à la justice, à l'égalité et au développement. Notre objectif est de réaliser tout cela dans l'intérêt du peuple et de tourner la page de nos guerres et conflits dévastateurs.

Le Conseil de direction présidentiel salue toutes les initiatives et tous les bons offices visant à instaurer une paix globale et durable sur la base du mandat politique convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et le Mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Dans ce contexte, nous réaffirmons notre plein appui aux efforts régionaux et internationaux et à ceux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Nous saluons également les efforts sincères déployés par l'Arabie saoudite, pays frère, pour relancer le processus politique sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, afin de régler la crise au Yémen, de parvenir à la paix, de rétablir la sécurité et la stabilité et d'atténuer les souffrances endurées par le peuple yéménite. Mais ces efforts se heurtent au rejet et à l'intransigeance des milices houthistes, qui ont également lancé une escalade militaire sur différents fronts, où une trêve fragile était en place. Ces milices refusent de respecter les dispositions de la trêve, notamment en poursuivant le siège injuste de la ville de Taëz et en ne respectant pas leur engagement d'ouvrir les routes, ce qui a entraîné toutes sortes de souffrances et de crises pour les plus de 3 millions d'habitants de Taëz. Le siège constitue une politique de châtiment collectif, un véritable crime de guerre et un mépris flagrant des appels de la communauté internationale et du Conseil de sécurité à cesser la guerre et à reprendre le dialogue politique.

Les milices houthistes se livrent à une escalade en mer Rouge. Ce n'est pas nouveau. Pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, S. E. M. Rashad Mohammed Al-Alimi, Président du Conseil de direction présidentiel et du Gouvernement yéménite, a mis en garde à plusieurs reprises contre le danger que représentait le fait que les milices soutenues par l'Iran continuent de contrôler les ports donnant sur la mer Rouge, et les menaces qu'elles faisaient peser sur la navigation internationale. Les rapports publiés par le Groupe d'experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité ont également tiré à maintes reprises la sonnette d'alarme face aux attaques des houthistes en mer Rouge. Il contiennent des pages entières d'éléments de preuve de ces agressions et attaques. Malheureusement, ces avertissements n'ont pas été entendus par la communauté internationale, et nous en voyons les conséquences avec l'escalade qui se produit aujourd'hui. Nous voulons également mettre en garde contre le flux d'armes iraniennes à destination des milices houthistes et contre les risques que cela fait peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales. Cela prolongera le conflit au Yémen et aggravera la crise humanitaire.

Nous réaffirmons le droit souverain du Gouvernement yéménite de protéger ses eaux territoriales et de défendre la sécurité et la stabilité en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab, ainsi que dans la région. Cela ne sera possible qu'en appuyant le Gouvernement yéménite et en renforçant sa capacité de sécuriser le commerce maritime international dans ses eaux, de restaurer la prise en main par les institutions de l'État et de rétablir son autorité et son contrôle dans tout le Yémen, y compris les villes et les ports qui sont actuellement utilisés comme aires de lancement pour menacer la sécurité et la sûreté de la navigation internationale.

Le Gouvernement yéménite tient les milices houthistes pour responsables d'avoir entraîné le Yémen dans un conflit international à des fins de propagande et au moyen d'affirmations trompeuses qui n'ont en réalité rien à voir avec le soutien à la juste cause palestinienne. Le Gouvernement rappelle que certaines politiques de la communauté internationale visant à gérer la crise yéménite ont contribué à renforcer le contrôle des milices et les ont encouragées à poursuivre leurs actes hostiles, qui constituent une menace pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Nous exhortons une fois de plus la communauté internationale à adopter une approche réaliste, à corriger tout discours mensonger et à revoir sa façon de lutter contre la situation au Yémen, en tenant compte du contexte. Le Gouvernement yéménite se félicite de la décision prise par le Gouvernement ami des États-Unis de désigner les milices houthistes comme un groupe terroriste international. Il s'agit d'une organisation terroriste, qui doit

mettre fin à ses violations et à ses crimes contre le peuple yéménite et renoncer à son comportement terroriste et à sa violence. Elles doivent accepter les solutions politiques destinées à instaurer la paix au Yémen et cesser de menacer la sécurité et la stabilité du pays et de la région.

La récente escalade en mer Rouge aura de graves conséquences économiques et humanitaires, notamment parce qu'elle alourdit le fardeau économique et humanitaire et porte atteinte à la souveraineté nationale et aux intérêts du peuple yéménite. L'augmentation du coût du transport maritime et des assurances entraînera une hausse des prix des marchandises et des produits alimentaires dans un pays en proie à la pire des crises humanitaires. La satisfaction de 80% des besoins des personnes vivant dans les zones contrôlées par les milices houthistes dépend des produits alimentaires et des marchandises importés par le port de Hodeïda et la mer Rouge. Nous avertissons que la poursuite de ces attaques pourrait entraîner l'un arrêt presque complet du commerce mondial en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab, ainsi que de toutes les opérations d'exportation et d'importation au Yémen, ce qui aggraverait également la situation économique et humanitaire dans le pays ainsi que les conditions de vie de la population.

Le Gouvernement yéménite s'efforce de mettre en œuvre un certain nombre de réformes économiques et financières, avec l'appui de nos frères, amis et partenaires de développement, afin d'accélérer les changements, d'améliorer la situation économique et de limiter les retombées humanitaires et économiques de l'escalade des milices houthistes, qui prennent pour cible des installations pétrolières vitales. Je le réaffirme devant le Conseil de sécurité : elles prennent des installations pétrolières vitales pour cible.

Les attaques des milices houthistes empêchent depuis plus d'un an et demi le Gouvernement yéménite de reprendre ses exportations de pétrole, ce qui prive le peuple yéménite de sa ressource la plus importante. Cela obère également le budget général de l'État, et le Gouvernement n'a donc pas été en mesure de fournir des services de base à ses citoyens, ni de payer le traitement des fonctionnaires. Cette situation empêche l'économie nationale de bénéficier des flux de devises fortes, exerce une pression accrue sur le taux de change de la monnaie nationale et est très lourde de conséquences sur les plans humanitaire et économique. Il s'agit d'une politique visant à affamer le peuple yéménite, cible d'une guerre économique systématique livrée par les milices houthistes.

Le Gouvernement yéménite demande à la communauté internationale de l'aider à trouver les voies et moyens de reprendre les exportations de pétrole, cette ressource vitale d'une importance capitale, car cela lui permettra de

s'acquitter de ses obligations et engagements. Le Gouvernement yéménite appelle une nouvelle fois les organisations humanitaires, y compris les organismes des Nations Unies, à transférer les fonds destinés au Yémen via la Banque centrale du Yémen à Aden, capitale provisoire, afin de contribuer à stabiliser la monnaie nationale, de soutenir l'économie et d'augmenter les stocks de nourriture.

Nous louons l'appui financier et économique constant que nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis accordent au Gouvernement yéménite en vue de soutenir ses efforts pour mettre en œuvre ses plans et remédier aux difficultés économiques qui ont cours, ainsi que leurs interventions humanitaires et les divers projets de développement qu'ils ont lancés, lesquels ont sensiblement contribué à atténuer les souffrances humanitaires de la population. Nous sommes profondément reconnaissants à nos frères saoudiens d'avoir versé leur deuxième tranche de 250 millions de dollars à l'appui du budget général de l'État et des efforts que déploie le Gouvernement pour honorer ses obligations.

Le Gouvernement yéménite dit tout son soutien et sa solidarité à la communauté humanitaire en butte aux mesures arbitraires prises par les milices houthistes pour expulser les employés des Nations Unies et des organismes de secours humanitaire qui sont ressortissants du Royaume-Uni ou des États-Unis. Ces mesures immorales viennent s'ajouter aux innombrables violations graves de la liberté d'action humanitaire que commettent les houthistes. Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite affirment qu'ils entendent fournir tous les moyens et garanties nécessaires au travail des organisations internationales et des organismes humanitaires à l'œuvre à Aden, capitale provisoire, afin de rehausser leur présence et de leur permettre de mener sans restriction leurs opérations humanitaires dans les diverses provinces du Yémen.

L'aggravation de la situation et les opérations terroristes en mer Rouge ont contraint le Programme des Nations Unies pour le développement à suspendre les opérations entamées pour le sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*. Cette opération reprendra dès que les conditions de sécurité en mer Rouge se seront stabilisées. L'état actuel du *FSO SAFER* est alarmant. En dépit des progrès accomplis dans le cadre de la première phase de l'opération de sauvetage, y compris le transbordement de plus de 1,14 million de barils de pétrole brut vers un autre navire-citerne, le fait que cette énorme quantité de pétrole demeure dans une zone à haut risque contrôlée par des milices sans foi ni loi a de quoi inquiéter vivement. Du fait des attaques, la bonne exécution des opérations de sauvetage, qui visent à éviter une catastrophe, se heurte à des difficultés financières et opérationnelles.

Le Conseil de direction présidentiel réaffirme sa position constante à l'appui de la lutte du peuple palestinien et de sa juste cause. Il condamne avec la plus grande fermeté l'agression israélienne impitoyable contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée. Nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza afin de garantir la protection des civils et de sauver davantage de vies, notamment celles des femmes et des enfants, qui subissent l'enfer au quotidien à Gaza. Nous demandons également que des mesures soient prises pour faciliter l'entrée durable et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza et protéger le peuple palestinien de cette agression criminelle. Nous exprimons en outre notre rejet catégorique du déplacement forcé des Palestiniens de leur terre.

Nous condamnons fermement et dénonçons les déclarations du Premier Ministre du Gouvernement israélien d'occupation concernant ses projets de poursuivre l'agression israélienne et de prendre d'assaut la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Le but de tels projets est de continuer à tuer le peuple palestinien et de le déplacer de force, dans une logique de génocide et de nettoyage ethnique qui verrait des centaines de milliers de Gazaouites expulsés de la bande de Gaza, en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Il s'agit là d'une escalade dangereuse qui ne peut qu'avoir des répercussions catastrophiques sur la sécurité et la stabilité de la région.

Nous appelons le Conseil de sécurité à s'acquitter de son devoir et à assumer sa responsabilité de mettre fin à cette agression et à ces crimes contre les Palestiniens sans défense, dont la plupart sont des femmes et des enfants. Ces violations sont commises jour après jour dans un silence assourdissant. Si la communauté internationale et le Conseil n'agissent pas dès maintenant face aux crimes barbares commis par les forces d'occupation israéliennes, quand agiront-ils ? Quand monteront-ils au créneau pour faire respecter leurs valeurs et principes et préserver leur crédibilité ?

Nous réaffirmons qu'une paix juste et globale ne pourra être instaurée tant que le peuple palestinien ne pourra pas exercer ses droits inaliénables et créer un État palestinien indépendant et souverain le long des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe. L'État palestinien doit être reconnu. À défaut, la région ne connaîtra ni la paix, ni la stabilité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 40.*